

SOUSCRIRE L'ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIERS ET MONTAGE ESSAIS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA054	2 jours - 14 h	Expertise	Présentiel ou à distance	2111,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 30/03/2026 au 31/03/2026
- Du 03/12/2026 au 04/12/2026

OBJECTIFS

- Appréhender la méthode de règlement des sinistres
- Définir le tarif d'assurance selon les barèmes, les options de garanties et de franchises choisies par le client et établir les conditions particulières du contrat
- Identifier les risques et les garanties d'un contrat TRC et TRME

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'alternance est faite entre les apports didactiques et méthodologiques d'analyse des garanties et de souscription.

Les participants réalisent des exercices pratiques pour acquérir une méthodologie de souscription.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

NOUVEAU PROGRAMME

A. Présentation de la TRC /TRME

1. La place de ce contrat dans le marché de l'assurance Construction
 - a. En France
 - b. A l'international
2. Les origines de la TRC
3. Définition et objet de la TRC
4. Différentes catégories d'assurance de chantier en fonction de l'ouvrage (e bâtiment, génie civil, installation industrielle
 - a. La TRC
 - b. La TRME
 - c. La TRT

B. ANALYSE DU CONTENU ET DES GARANTIES DU CONTRAT TRC ET TRME

1. Caractéristiques
2. Souscripteurs et assurés
3. Objet assuré
4. Les possibilités de recours
5. La territorialité
6. Périodes d'assurances : travaux, maintenance
7. Garanties de base TRC et TRME
8. Exclusions Générale
9. Exclusions spécifiques
10. Les diverses clauses techniques
11. Extensions usuelles de garanties
12. La maintenance
13. Le volet Perte d'exploitation spécifique
14. Le volet Responsabilité civile du maître d'ouvrage
15. Particularités : valeur assurée, règle proportionnelle de capitaux, résiliation après sinistre, montant des garanties, clauses des banques
16. Franchises

C. SOUSCRIRE LE CONTRAT

1. Constitution du dossier technique de souscription
2. Analyse des risques
3. Proposition de garanties et approche de la tarification
4. Rédaction des garanties du contrat

D. APPRÉHENDER LE RÈGLEMENT DES SINISTRES

1. Gestion Production du contrat TRC
2. Instruction et expertise
3. Règlement

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs
Chargés d'indemnisation construction
Gestionnaires de contrats construction
Courtiers
Agents généraux
Public exerçant une fonction dans la construction et /ou le domaine de l'assurance construction

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

2111,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70